

LETTRE DE L'INFO

JANVIER 2023

2023



ÉDITO

Bonne Année 2023

Une année 2022 qui se termine plutôt bien malgré les sujets de mécontentement et de conflit qui persistent après deux années et demie de crise sanitaire sévère, ponctuée de nombreux décès dont on ose à peine évoquer le nombre précis. Mais, les services de la Statistique, une administration dont on connaît l'indépendance d'esprit, a fait savoir ce que tout le monde supposait : une catastrophe sanitaire et humaine pour notre petit pays.

Nous sommes un peuple résilient et ce n'est pas un simple slogan, c'est un trait de caractère que l'on attribue généreusement aux îliens et aux peuples qui ont connu l'indicible.

Tout n'est pas fini, tout n'est pas revenu à la normale. Il y a comme un frémissement et surtout une forte volonté des acteurs de tourner la page et passer à autre chose. Le mouvement mutualiste s'inscrit résolument dans cette posture faite de détermination et d'optimisme.

À la Mutualité Française de Guadeloupe, nous avons relancé l'ensemble de nos activités. Nos instances de gouvernance (AG, CA, Bureau) mais aussi nos actions sur le terrain ont repris leur rythme normal avec des résultats quelquefois inespérés. C'est que nous sommes attendus par notre public, nos bénéficiaires et nos partenaires et nous n'avons pas le droit de les décevoir.

Alors oui, nous devons tout mettre en œuvre pour réussir malgré le contexte.

Nous allons poursuivre nos programmes habituels financés par la Conférence des Financeurs (Conseil Départemental, CNSA, ARS, CGSS, Mutualité) avec les ateliers mémoire Dynseo, l'équipe mobile de prévention, les ateliers équilibre.

Nous avons répondu à de nouveaux appels à projet pour l'exécution desquels nous avons été retenus : Bienvenue à la retraite de la Sécurité Sociale et le Contrat Santé Ville de Cap Excellence appuyé par l'État.

Nous restons résolument aux côtés des Mutuelles affiliées à qui nous apportons soutien, accompagnement, ingénierie et logistique dans la réalisation de leurs programmes de prévention.

Nous demeurons attentifs aux sollicitations des partenaires associatifs qui comptent beaucoup sur notre aide pour continuer à œuvrer utilement dans leurs quartiers ou leurs missions.

Pour tout cela, nous aurons besoin de cohésion, d'entente et de fraternité. Nous aurons aussi et surtout besoin d'une bonne santé.

Alors bonne année 2023 à tous et à chacun.

NESTOR BAJOT
Président de la Mutualité
Française de Guadeloupe



DANS CE NUMÉRO :

- Édito du Président

- L'actualité du Mouvement

Les vœux d'Éric Chenut

Notre raison d'être

Les chiffres de la santé 202

Quatrième numéro Focus
prévoyance-épargne-retraite

Focus sur l'assurance santé

- La vie de l'Union

Assemblée générale 2022

Actions de sensibilisation sur la
sécurité routière pour les séniors

Mise en place des ateliers équilibre

Étude sur l'opportunité de la

création d'un groupement

d'employeurs pour l'ESS

- Agenda

Les vœux d'Éric Chenut

Dans sa vidéo de vœux aux mutualistes, le président de la Mutualité Française fixe les objectifs 2023 notamment : « décliner la Raison d'être en actions concrètes et définir des indicateurs pour objectiver l'empreinte mutualiste ».

Les autres priorités évoquées sont les suivantes :

- Que les mutuelles, les groupes, les unions soient des acteurs de premier plan du virage préventif.
- Que l'usage du numérique en santé fasse partie des chantiers majeurs de la Mutualité Française.

L'ensemble du Mouvement sera associé à la réalisation de ces ambitions.

Voir la vidéo : <https://www.mutweb.fr/>

Notre raison d'être "Se protéger mutuellement aujourd'hui pour, ensemble, construire les solidarités de demain"

Dévoilée au 43ème congrès de la Mutualité Française en septembre dernier, la raison d'être de la Mutualité Française a été élaborée d'octobre 2021 à juillet 2022, comme souhaité par Eric Chenut lors de son investiture à la présidence de la fédération, le 5 octobre 2021. Cette raison d'être a été coconstruite avec divers acteurs notamment les mutualistes au cours d'entretiens, d'ateliers lors de la Journée des dirigeants effectifs en avril 2022, dans le cadre des Régionales et Interrégionales (aux Antilles Guyane c'était le 28 avril 22). Une consultation en ligne à laquelle ont été associés les collaborateurs de la fédération a également été mise en place. Des associations d'usagers et de patients, des organisations syndicales, des professionnels de santé, des partenaires institutionnels ... ont aussi été sollicités pour apporter un regard extérieur sur la Mutualité Française et enrichir les travaux. Le manifeste de la Raison d'être est par ailleurs disponible.

Retrouvez-les ici : <https://www.mutweb.fr/>



Tableau de bord "Les chiffres de la santé 2022"

Le tableau de bord "Les chiffres de la santé" du 3ème trimestre 2022 est disponible, dans sa version digitalisée.

Vous pourrez naviguer simplement dans les différentes thématiques, et comparez les évolutions des trimestres.

Au sommaire, vous trouverez :

- Prise en charge de la dépense de santé
- Ticket modérateur et dépassement par PP en ville
- Part de marché en couverture santé
- Effectifs non-couverts par une couverture santé

- Retour sur cotisations
- Dépense moyenne globale par bénéficiaires CSS
- Dépense par type de soins des bénéficiaires CSS
- Répartition de la TSA par types de contrat
- Les réseaux de soins
- Evolution des dépenses de l'ONDAM
- Répartition des médecins par secteur conventionnel

En savoir plus : <https://www.mutweb.fr/>

Quatrième numéro Focus prévoyance-épargne-retraite

La Mutualité publie son quatrième numéro du Focus prévoyance-épargne-retraite. Pour rappel, cette lettre trimestrielle publiée par la Direction de l'assurance de la FNMF a vocation à fournir une analyse de l'évolution du cadre législatif et réglementaire, de l'environnement financier et des aspects techniques/produits en lien avec la prévoyance, l'épargne et la retraite supplémentaire. Elle est destinée à un large public de personnes travaillant dans des mutuelles réalisant des opérations d'assurance vie, d'épargne retraite ou de prévoyance et s'intéressant à l'actualité de ces domaines.

Au sommaire du quatrième numéro, vous trouverez :

- Durabilité et écoblanchiment (« greenwashing »)
- Investissements ESG vs investissements traditionnels : analyse du couple rendement - risque
- Révision de Solvabilité 2 : où en est-on ?

En savoir plus ici : <https://www.mutweb.fr/>

Focus sur l'assurance santé

Au sommaire du Focus sur l'assurance santé de mai/juin 2022, vous trouverez de nouveaux thèmes investis par les OCAM autour de **la santé des femmes**. Les problématiques de santé spécifiquement féminines sont assez nombreuses. Si certaines sont connues et accompagnées de longue date (cancers féminins, ostéoporose, fracture du col du fémur...), d'autres, encore taboues il y a quelques années, sont récemment investies par les complémentaires santé. Lutter contre la précarité menstruelle, faire avancer la prise en charge de l'endométriose ou accompagner les victimes de violences intraconjugales, tels sont les objectifs novateurs du secteur.

Retrouvez-les ici : <https://www.mutweb.fr/>



LA VIE DE L'UNION : ACTIONS DE PRÉVENTION, DE FORMATION ET DE COMMUNICATION

Assemblée générale 2022, de la Mutualité Française de Guadeloupe à Marie-Galante

La 17^{ème} Assemblée Générale Elective de la Mutualité Française de Guadeloupe s'est déroulée avec succès le Samedi 5 novembre 2022 à Capesterre de Marie-Galante, en présence des 74 délégués présents et représentés. Les Présidents des Mutuelles locales ou de sections de Mutuelles, nous ont fait l'honneur de participer à cette rencontre annuelle. Dans son rapport moral, le président Nestor Bajot a brossé un tableau de l'environnement de la protection sociale et du mouvement mutualiste (les grands débats et enjeux, la prévention, le congrès de la Mutualité ...). C'était aussi l'occasion de revenir sur la visite du président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française, Éric CHENUT dans notre département du 24 au 26 avril 2022.

Durant cette assemblée générale, les responsables de commissions ont tour à tour présenté leur bilan d'activité annuelle.

Les votants ont renouvelé leur confiance pour un mandat de 6 ans à Nestor BAJOT (MGEFI), Franceline JALET (MIP), José LAMI (La Mutuelle Générale), François PROMENEUR (Mutuelle des Douanes), QUELLERY Anne (Mutuelle Mare-Gaillard), SABLON-PELAGE Roselyne (MNH), GERION Eva (MNT), LABRY Késia (Mutuelle Mare-Gaillard), LATCHIMY Micheline (La Solidarité Mutualiste), LEGRAVE Jean-Denis (Union Intériale), LUNION Christiane (Mutuelle Mare-Gaillard), MARIE Yvelle (MGEN).

Deux nouveaux administrateurs ont rejoint cette grande famille : QUELLERY Anne (Mutuelle Mare-Gaillard), LUNION Christiane (Mutuelle Mare-Gaillard). Le bureau sera installé lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

Toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité par les délégués présents ou représentés, marquant ainsi la reconnaissance du travail effectué au cours de l'année par les élus et le personnel. Ces travaux ont également été marqués par le renouvellement de la moitié du Conseil d'Administration.

Un grand merci à l'ensemble des participants qui ont contribué à la qualité des débats, et qui ont permis de clôturer cette assemblée générale.

La Mutualité Française de Guadeloupe en partenariat avec la Maison France Services du Moule, a organisé deux actions de sensibilisation sur la sécurité routière, en direction des séniors

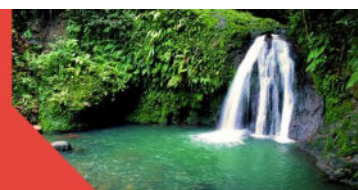


Certaines aptitudes telles que les réflexes, la motricité, la vision, et l'audition qui sont essentielles à la conduite automobile peuvent évoluer avec l'âge et rendre les séniors plus vulnérables. Cependant, des capacités physiques amoindries n'obligent pas à renoncer à conduire. Une modification des habitudes ou le choix d'un véhicule adapté peut permettre aux séniors de se déplacer en toute sécurité et de maintenir leur autonomie le plus longtemps possible. Dans le cadre de son programme d'actions « Conférence des Financeurs », la Mutualité Française de Guadeloupe a organisé, en partenariat avec la Maison France Services du Moule, deux actions de sensibilisation sur la sécurité routière, les jeudi 15 et vendredi 16 décembre 2022 de 9h à 12h à la Maison France Services du Moule, notamment :

une conférence-débat intitulée « Les séniors et la conduite », un audit de conduite et des ateliers pratiques. L'objectif de ces actions était de sensibiliser les séniors aux problématiques liées à l'âge dans le cadre de la conduite automobile afin d'encourager l'émergence de comportements responsables. Plusieurs points ont été abordés par les professionnels : les effets de l'âge sur la conduite, les risques liés à la prise de certains médicaments ou à l'alcool, l'évolution du code de la route et de ses infrastructures, etc. Les séniors ont également pu bénéficier d'un audit de conduite sur véhicule auto-école, qui leur a permis d'avoir une évaluation personnalisée de leur conduite et des conseils en situation réelle de conduite par un moniteur d'auto-école.



Une santé plus solidaire
avec la Mutualité Française
Guadeloupe



LA VIE DE L'UNION : ACTIONS DE PRÉVENTION, DE FORMATION ET DE COMMUNICATION (SUITE)

La Mutualité Française de Guadeloupe poursuit la mise en place des ateliers équilibre sur tout le territoire pour prévenir les chutes chez les seniors



Avec l'âge, les seniors peuvent ressentir une sensation d'instabilité, une peur de chuter et de ce fait, réduire leurs activités, leurs déplacements, entraînant une perte de force musculaire et une majoration du risque de chute. La chute, quant à elle, peut constituer un tournant dans l'évolution de la santé des seniors avec un risque de perte d'autonomie. Face à ce contexte, la Mutualité Française de Guadeloupe poursuit la mise en place des ateliers équilibre sur tout le territoire. Au dernier trimestre de l'année 2022, elle a mis en place 4 ateliers équilibre en partenariat avec le Comité de quartier Eveil IV des Abymes, le CCAS de Trois-Rivières, le CCAS de Petit-Bourg et la Ville de Lamentin.

Ces ateliers, animés par un enseignant en activité physique adapté, s'adressent aux seniors de plus de 60 ans qui ont déjà été confrontés à une chute et/ou qui ressentent le besoin de renforcer leur équilibre et qui désirent reprendre une activité physique dans un cadre adapté. Ludiques, conviviaux et interactifs, ils permettent aux seniors de travailler la souplesse de leur corps, de renforcer leurs muscles et leur équilibre, de se relaxer mais aussi de sortir de l'isolement et de tisser de nouveaux liens sociaux. Afin de répondre à une demande sans cesse croissante de la part des seniors, des ateliers équilibre sont d'ores et déjà programmés dans les communes de Morne-à-l'Eau et d'Anse-Bertrand. D'autres sont actuellement en cours de programmation. Notons que chaque atelier est composé de 12 séances d'une heure par semaine et s'adresse à un groupe de 14 participants. Ce dispositif est financé par la Conférence des Financeurs.

Démarrage de l'étude sur l'opportunité de la création d'un groupement d'employeurs pour l'ESS

La CRESS des îles de Guadeloupe démarre, en ce mois de juin, un projet d'étude sur l'opportunité et la faisabilité de créer un Groupement d'Employeurs pour des structures de l'ESS. Un groupement d'employeurs permet de mutualiser des emplois entre différentes structures qui n'auraient pas eu la capacité d'embaucher seules. Il permet, à travers son fonctionnement, d'améliorer à la fois la qualité de l'emploi, de contribuer à remédier aux tensions de recrutement et de favoriser l'accès à l'emploi des publics qui en sont éloignés. Ce projet découle de l'analyse du dernier panorama de l'ESS en Guadeloupe montrant la sur-représentation de CDD et le recours à de nombreux contrats en temps partiels dans plusieurs secteurs d'activité de l'ESS.

Sur ce constat et à la faveur du lancement de l'Appel à Manifestation d'intérêt « Groupement d'Employeurs » lancé en décembre 2021 par l'Etat, différents adhérents de la CRESS-IG ont été consultés et ont confirmé leur intérêt et attentes sur un tel dispositif de mutualisation de ressources humaines.

Le projet va démarrer par une série d'entretiens menés auprès de structures de l'ESS pour évaluer leurs besoins sur les postes potentiels à créer (profil, nombre d'heures, type d'activité, territoires concernés, périodes,..). La seconde phase du projet consistera à définir les contours de ce que pourrait être ce groupement d'employeurs en réponse aux besoins recensés des structures de l'ESS et à définir un plan d'actions prévisionnel pour accompagner le montage technique, juridique et financier du GE.

Ce projet, d'une durée prévisionnelle de 6 mois, entre dans le cadre de la mission d'appui à la création, au développement et au maintien des entreprises de l'économie sociale et solidaire de la CRESS-IG et dans le projet PROMESS cofinancé par l'Etat, la Région, le Département et le Fonds social européen.



Suivez la CRESS IG sur les réseaux sociaux



INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains
ou utiliser une solution hydro-
alcoolique



Tousser ou éternuer dans son
coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir
à usage unique



Portez un masque chirurgical ou
en tissu de catégorie 1 quand
la distance de deux mètres ne
peut pas être respectée



Respecter une distance
d'au moins deux mètres avec les
autres



Limiter au maximum ses
contacts sociaux (6 maximum)



Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces le plus souvent
possible, au minimum quelques
minutes toutes les heures



Saluer sans serrer la main
et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)



L'AGENDA



DÉPISTAGES EN QUARTIER

Stands de dépistages, d'informations et de conseils (Diabète, Hypertension, Cancers, VIH-SIDA)

- **Jeudi 9 février 2023 – Parc Hypomène Léauva, Grand-Camp, Abymes**

Informations au 0590 22 97 06 / 0690 69 02 60

- **Samedi 11 mars 2023 – Lauricisque**

Informations au 0590 22 97 06 / 0690 69 02 60

- **Jeudi 23 mars 2023 – Baie-Mahault**

Informations au 0590 22 97 06 / 0690 69 02 60

ATELIER MÉMOIRE DYNSEO

- **Centre Social Marlène Hauterville, Lacroix, Abymes**

Tous les lundis du 6 au 27 février 2023

Tous les lundis du 6 au 27 mars 2023

Tous les lundis du 3 au 24 avril 2023

Informations et inscriptions au 0590 82 21 40

- **Polyclinique de la Guadeloupe**

Du lundi 30 janvier 2023 au lundi 20 février 2023

Informations et inscriptions au 0590 82 19 63

- **Maison France Services du Moule**

Tous les jeudis du 12 janvier au 2 février 2023

Tous les mardis du 17 janvier au 7 février 2023

ATELIERS ÉQUILIBRE EN MOUVEMENT

- **Club Merveille Morne-à-l'Eau**

Du jeudi 9 février au jeudi 11 mai 2023 au Marché aux vivres de Morne-à-l'Eau

Informations et inscriptions au 0590 21 85 58

- **CCAS Anse-Bertrand**

Du jeudi 26 janvier au jeudi 27 avril 2023 à Anse-Bertrand

Informations et inscriptions au 0590 22 19 31

- **Centre Social Lacroix, Abymes**

Du mercredi 1er février 2023 au 3 mai 2023 aux Abymes

Informations et inscriptions au 0590 82 21 40

- **CCAS Baie-Mahault**

Du mardi 14 février 2023 au mardi 16 mai 2023 à Baie-Mahault

Informations et inscriptions au 0590 38 94 91

La Mutualité Française de la Guadeloupe est la représentation régionale de la Fédération nationale de la Mutualité Française (FNMF) qui fédère 95% des mutuelles santé en France.

La Mutualité Française de la Guadeloupe en chiffres :

108 mutuelles fédérées par l'Union Régionale Guadeloupe ;

250 000 personnes protégées par les mutuelles dans la région (45 % de la population) ;

Plus de 400 militants élus ;

Plus de 100 collaborateurs dans les agences des mutuelles.

La Mutualité Française est présente sur l'ensemble du territoire. La Mutualité Française et ses Unions Régionales sont des acteurs incontournables de la politique de santé en France. Elles participent activement au maintien d'une protection sociale solidaire, d'un accès aux soins pour tous et à l'évolution de notre système de santé. Les mutuelles sont unies par une même éthique et une organisation démocratique de leur gouvernance. Cela est vrai qu'elles interviennent dans le domaine de la complémentaire santé, de la prévoyance, de l'activité sanitaire, sociale ou médico-sociale. Les mutuelles et unions mutualistes sont des organismes à but non lucratif, régis par le code de la Mutualité.

Pour en savoir plus sur nos missions et nos services, consultez notre site internet <https://guadeloupe.mutualite.fr>.



Mutualité Française de la Guadeloupe 39 Immeuble BDAF Boulevard Légitimus 97110 Pointe-à-Pitre
Tél. : + 590 590 90 35 91 | Fax : 0590 91 32 59 | Email : accueil@mutualiteguadeloupe.fr

<https://guadeloupe.mutualite.fr>   @mutualitefrançaiseguadeloupe